



À Montpellier, le 17 octobre 2025

NOM : .....

PRÉNOM : .....

Chèr·e camarade,

Tu es invité·e à utiliser un crédit de temps syndical de 1 journée pour les besoins de l'activité syndicale de :

**SUD Éducation Hérault**

dont tu es membre et désigné·e représentant·e, aux dates et horaires suivants :

**Jeudi 6 novembre de 9h à 17h**

En application de l'article Article R214-7 du codé général de la fonction publique, tu dois bénéficier à ce titre d'une autorisation d'absence.

Syndicalement,

Médrik Bagagli,  
co-secrétaire de Sud Éducation Hérault